

ENVIRONNEMENT

Les algues envahissent le canal à Ancerville



Le catamaran, qui sillonne les canaux de l'est, est venu de Gdansk en Pologne.



Les algues ont proliféré en raison de la chaleur printanière et ont envahi le canal.

Si l'épidémie de coronavirus a nécessité le confinement de la population, celui-ci a permis à la nature de reprendre ses droits. La chaleur printanière inhabituelle a favorisé la prolifération des algues dans le canal comme ont pu le constater les promeneurs à pied ou à vélo qui empruntent le chemin de halage. Cette situation a rendu délicat le passage des écluses. Dimanche 28 juin, un catamaran venu de Gdansk, en Pologne, a passé difficilement l'écluse de Gué. Stoppant le moteur, les pilotes originaires de Katowice, aidés

de l'éclusier, ont dû tirer l'embarcation à l'aide d'une corde pour la faire pénétrer dans le sas de remplissage. Après avoir franchi ce cap difficile, le bateau a quelque peu protesté avant de redémarrer au grand soulagement de ses occupants. «*La tâche est immense*», déclare l'éclusier. «*Une longue opération de faucardage serait nécessaire, mais notre machine commence à s'essouffler et en acheter une nouvelle nécessiterait un gros investissement.*» Aux Voies navigables de France de se pencher sur la question.

CULTURE

Des visites guidées au château de Cirey-sur-Blaise

Dès mercredi 1^{er} juillet, le château de Cirey-sur-Blaise ouvrira ses portes aux visiteurs. En effet, en raison de l'épidémie de coronavirus, l'ouverture habituelle prévue en avril n'a pas pu avoir lieu. «*Nous avons le plaisir d'annoncer que le château de Cirey-sur-Blaise ouvre de nouveau ses portes aux visiteurs à partir du 1^{er} juillet. Les mesures barrières ont été mises en place pour accueillir le public en toute sécurité : distances physiques, gel hydroalcoolique à disposition, afin de préserver au mieux la santé de tous, le port du masque est obligatoire.*»

Les visites guidées auront lieu tous les après-midi de juillet et d'août, à 15 h, à 16 h 15 et à 17 h 30.



Le château accueillera de nouveau les visiteurs et en toute sécurité.

MONDE ASSOCIATIF

La Cabane des secrets ouvre ses portes à Laurence Petit

Si l'actualité sanitaire a bouleversé l'agenda de la Cabane des secrets d'Esnoms-au-Val, dans le sud du département, en raison de la crise du Covid-19, l'association proposera néanmoins ponctuellement quelques animations estivales, en adaptant l'accueil des visiteurs, dans le respect des gestes barrières.

Si l'association, qui propose de découvrir les savoir-faire locaux et les traditions du terroir propose d'ordinaire de nombreuses animations estivales, force est de constater que la crise sanitaire s'est invitée dans les rangs. Malgré tout, samedi 4 et dimanche 5 juillet, c'est Laurence Petit, céramiste bourguignonne de renom, qui ouvrira les festivités. Si la chouette, son animal totem et porte-bonheur, est largement représentée dans ses collections, elle fera découvrir gratuitement aux visiteurs ses nouvelles créations. Expositions et démonstrations de tournage seront au programme de ces deux après-midi dédiés à la céramique. Entrée libre, de 14 h



Laurence Petit est céramiste. Elle fera des démonstrations les 4 et 5 juillet.

à 18 h, les 4 et 5 juillet. Concernant les très prisés marchés de pays estivaux, l'association a choisi, compte tenu de l'actualité sanitaire, d'annuler celui du 8 juillet. Elle se laisse encore un peu de temps pour réfléchir au prochain, qui est, pour l'instant, prévu le 22 juillet.

SALON DE L'APPRENTISSAGE

Cap sur l'alternance en Haute-Marne

Crise sanitaire oblige, Pôle emploi organise, jusqu'au 27 juillet, un salon de l'apprentissage virtuel. L'idée est de mettre en connexion l'offre des entreprises et les futurs apprentis sur le site de Pôle emploi.

Le pouvoir d'adaptation est mis à l'épreuve avec le Covid-19. Avant, Pôle emploi avait une stratégie faite de manifestations, de forums, de nuits autour de l'apprentissage. Cette année, pour préserver la distanciation physique, le Salon de l'apprentissage devient virtuel. Tout se déroule sur le Net jusqu'au 27 juillet.

Brigitte Martin, pour le secteur entreprise de Pôle emploi, explique que le salon en ligne de recrutement est innovant. Il est dédié aux offres d'apprentissage et aux contrats de professionnalisation. Il vient compléter la semaine régionale de l'alternance qui se déroule jusqu'au 3 juillet.

Ce Salon de l'apprentissage a une envergure départementale avec la mobilisation des trois agences (Saint-Dizier, Chaumont, Langres) et des équipes locales dédiées aux entreprises et aux demandeurs d'emploi. Le but est de promouvoir l'alternance sur le territoire sachant qu'elle permet de se former dans tous les secteurs, du CAP à l'ingénieur. Pour Brigitte Martin, «*l'alternance est l'avenir du pays*».

La force de ce salon, toujours d'après Brigitte Martin, est la mobilisation pleine et entière de tous. Elle pense aux centres d'apprentissage (CFA Bâtiment 52, CFA Bâtiment 10, CFA Agriculture, Alméa, IUMM, pôle de formation indus-



Les réunions préalables avec tous les partenaires ont permis de monter le salon virtuel.

trie...), aux entreprises et à ses partenaires locaux comme la mission locale, l'Epide, Cap emploi, l'école de la deuxième chance, le centre d'information et d'orientation. Tous ont un seul but : mettre en connexion l'offre des entreprises et la demande des futurs apprentis. Hier, 68 offres en contrat d'apprentissage sont d'ores et déjà à pourvoir. Une quarantaine à Chaumont. Une quinzaine à Saint-Dizier et une douzaine à Langres. Et comme la campagne d'apprentissage débute seulement, d'autres offres seront disponibles dans les prochains jours. Quant aux sec-

teurs représentés, ils sont très larges en allant du bâtiment (maçon, couvreur, peintre, plâtrier, chauffagiste) à l'industrie (technicien production fonderie, ingénieur maintenance industrielle, assistant qualité industrie) en passant par l'hôtellerie (cuisinier, serveur) ou d'autres comme boulanger, carrossier, mécanicien, gestionnaire d'assurance, coiffeur, esthéticienne...

Concrètement, sur le Net, le salon en ligne permet aux entreprises et aux organismes de formation locaux de mettre en avant, au travers de stands

virtuels, leur activité ainsi que leurs offres. «*Le candidat peut retrouver les informations nécessaires pour postuler. Après acceptation de sa candidature, l'employeur proposera un rendez-vous téléphonique ou en visioconférence*», conclut Brigitte Martin. Quarante personnes se sont déjà inscrites sachant qu'un second salon sera, sans doute, ouvert en septembre.

Frédéric Thévenin

Toutes les informations sur la page facebook Pôle emploi Sud Champagne et Pôle emploi Saint-Dizier. Inscriptions sur salonenligne.pole-emploi.fr

CONSOMMATION

L'eau courante non-conforme autour de Saint-Ciergues

Des prélèvements effectués par l'Agence régionale de santé (ARS) ont confirmé, après une première alerte en début de mois, la non-conformité de l'eau distribuée à Saint-Ciergues, Saint-Martin-lès-Langres et une partie de la commune de Beauchemin, dans le Sud haut-marnais. Le Syndicat des eaux du Morgan, gestionnaire, se veut rassurant.

Les habitants de Saint-Ciergues, Saint-Martin-lès-Langres et Beauchemin, dans le Sud haut-marnais, en ont été dûment avertis. L'eau courante y demeure, pour l'heure, impropre à la consommation sans ébullition préalable.

Au début du mois, une première analyse de l'eau produite par le château d'eau de Saint-Ciergues avait fait

apparaître des résultats non-conformes, avec la présence de bactéries. L'Agence régionale de santé (ARS) Grand Est avait alors ordonné cette mesure d'urgence.

Le nouveau contrôle effectué lundi 22 juin n'a pas permis un retour à la normale. «*Suite à la non-conformité de la dernière analyse d'eau potable, un nouveau prélèvement a été effectué dans le cadre du contrôle*

sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine. Le laboratoire nous signale à nouveau une non-conformité», a écrit l'ARS au Syndicat des eaux du Morgan, en charge du site qui alimente ces trois communes. Des traces de bactérie *Escherichia Coli*, notamment, ont été détectées.

Le président du syndicat, Denis Guénat, bien servi pour ses débuts à ce poste (il est en fonction depuis deux semaines), ne cache pas une certaine irritation sur ce dernier contrôle. «*Le problème est qu'il a eu lieu le jour-même où nous avons procédé au net-*

toyage chimique et à la désinfection du château d'eau, ce qui fait que la chloration a été difficile. Le problème a été réglé, désormais», certifie-t-il, invoquant pour preuve le contrôle de conformité pour la commune de Mardor, elle aussi alimentée par ce circuit. Néanmoins, les injonctions de l'ARS sont à respecter, «*et il faut donc continuer à ne pas consommer l'eau sans la faire bouillir*», précise Denis Guénat. Un nouveau prélèvement sera fait aujourd'hui, et le président syndical espère bien que les résultats seront, cette fois-ci, positifs.

N. C.

EXPOSITION

Un jardin de sculptures à Soulaucourt-sur-Mouzon

Une exposition sera installée à Soulaucourt-sur-Mouzon. L'été dernier, Patrick Villas, grand nom dans le monde de la sculpture animalière contemporaine, a ouvert son jardin de sculptures au public. Plus de 2 500 visiteurs ont découvert et admiré les œuvres semi-

monumentales de l'artiste et de ses invités. Le jardin de sculptures rouvre ses portes cet été pour une exposition gratuite. Cette année, l'invité est Piet Raemdonck, un peintre d'origine belge qui expose partout dans le monde (Europe, Cuba, Australie, New York, etc.). Il

s'inspire de thèmes comme le paysage, la nature morte, l'intérieur, et les façonne au gré de sa propre vision artistique. Patrick Villas montre que toutes les conditions sont réunies pour séduire le public : dans un jardin ouvrant sur une vallée. Il présente une vingtaine

de sculptures monumentales et semi-monumentales d'animaux et de figures humaines en céramique et en bronze. Le public peut visiter l'atelier de l'artiste. Le jardin de sculptures sera ouvert du 4 juillet au 9 août, du vendredi au dimanche, de 14 h à 19 h, au 6, rue Richard à Soulaucourt-sur-Mouzon.